



Dimanche 28 juin 2020

Élections municipales et communautaires second tour - dimanche 28 juin 2020 Taux de participation à 12h en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les Bouches-du-Rhône

Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône vous informe que le taux de participation à 12 heures pour le second tour des élections municipales et communautaires 2020 est de :

BOUCHES-DU-RHÔNE	2014	Premier tour – 15 mars 2020	Second tour – 28 juin 2020
12H	22,00 %	15,72 %	15,99 %

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2014	Premier tour – 15 mars 2020	Second tour – 28 juin 2020
12H	20,99 %	16,56 %	17,16 %

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13